

# VERSO'infos

## EDITORIAL

Chères Versonnexoises, chers Versonnexoïses,

Ceci est la 7<sup>ème</sup> édition de notre désormais traditionnel VERSO'infos et cette édition est particulière car il s'agit de la première de ce nouveau mandat.

Mandat pour lequel vous, électeurs, avez décidé de me renouveler votre confiance pour les 6 années à venir, entourée d'une équipe municipale composée d'«anciens» et de «nouveaux». Je vous en remercie et sachez que mon engagement et mon enthousiasme pour notre belle commune sont toujours les mêmes. Mais les années passent et ne se ressemblent pas.

Pour preuve les moments que nous venons tous de traverser, vous l'aurez deviné, je veux parler de l'épidémie de COVID 19.

Par bonheur, Versonnex a été relativement épargné. Nous avons pu éviter une contagion massive grâce à votre civisme lors de la période de confinement. Par rapport aux personnes habitant en ville, nous avons aussi eu la chance de vivre ces semaines de confinement dans un cadre de vie privilégié et de pouvoir profiter des extérieurs avec les mesures de précautions requises.

Cette période hors du temps nous a aussi permis de remettre en question un certain mode de vie et de nous contenter de petits riens et de redécouvrir des petits plaisirs de la vie. Nous avons aussi pris le temps de profiter de nos proches, mais surtout de demander des nouvelles les uns des autres, de nous entraider. Le plus dur a été de se tenir éloigné de nos familles et amis, de ceux qui nous sont chers et qui étaient considérés comme personnes dites fragiles ou à risques. Mais nous y sommes parvenus.

Aussi maintenant que cette vague est écartée et que nous reprenons le cours de nos vies, il serait judicieux de garder nos petites habitudes de confinement : continuer à nous approvisionner localement, continuer à nous entraider et à profiter de la vie. Et à défaut d'une poignée de main, plutôt qu'un salut furtif ou un hochement de tête, si nous continuions à nous quitter sur un «prenez soin de vous» ? C'est ce que je vous souhaite tout au long de ce bel été qui s'annonce.

Bien à vous,  


## Nouvelle Equipe Municipale

Plus de 50% de Versonnexoïses se sont déplacés lors des dernières municipales du 11 mars, ce qui est plutôt très bien compte tenu des circonstances !

Nous vous présentons la nouvelle équipe avec laquelle vous allez vous familiariser pendant les années à venir et qui est le reflet de notre population en termes d'âge, d'ancienneté dans la commune, de catégorie socio-professionnelle ou encore de représentativité des hameaux.

Un descriptif plus complet sera proposé dans le bulletin municipal de fin d'année avec les missions des uns et des autres dans les différentes commissions et instances représentatives.

Mais pour l'heure, les différents hameaux sont représentés par :

1- Chef-Lieu /Montpelly :

Amandine DA SILVA, Adélie FISCHER, Marie GIVEL (Maire), Gilles LAPLACE, Robin LAPLACE (1<sup>er</sup> Adjoint)

2- Chez Jacquet :

Jérôme DUFRENE

3- Contamines :

Lucien FOURNIER, Jean-Yves MOMMER

4- Lotissement Nature et Sens :

Stéphanie MORENO

5- Maison de Terre/ Les Morges :

Didier GALLIOT (2<sup>ème</sup> Adjoint), Sébastien MARINI, Alexandra PERCIER, Dominique PHILIPPOT (3<sup>ème</sup> Adjointe)

6- Piracot :

Karine MERMILLOD-BONTEMPS,

Jean-François PITOLLAT

**Vos élus, des interlocuteurs privilégiés !**

Leurs rôles : Ils sont vos relais au sein de la commune, de votre quartier.

Ils sont force de proposition dans un certain nombre d'instances communales ou autres, n'hésitez pas à les mobiliser ou leur faire remonter des inquiétudes, des questionnements, voir des idées ou des suggestions..."Ensemble on va plus vite et plus loin !"

Ils sont à votre écoute mais n'auront pas toujours de réponse à vos questions, ils s'engagent néanmoins à les trouver et à vous les transmettre !

Ils ne sont pas des professionnels de la politique et comme eux ils ont droit à l'erreur !

Ils s'engagent pour vous, mais ce sont aussi des citoyens qui ont droit au même respect ainsi qu'à une vie privée en dehors de l'exercice de leur mandat qui ne s'exerce pas 24h/24.

De façon générale, respect mutuel et courtoisie dans les échanges contribuent toujours à une meilleure écoute et prise en compte.

Pour tout problème, le signaler aux horaires d'ouverture de la mairie qui relayera.

Quelle est l'urgence à signaler et à qui ?

Problème d'eau : Communauté de Communes, c'est elle qui a la compétence. Astreinte 06 18 67 57 36 soir, WE et jours fériés.

Les nuisances : Les signaler aux auteurs pour commencer et si ça continue à la Gendarmerie de Rumilly qui se déplace et verbalise. Tél. 04 50 01 00 18.



Noms des élus de haut en bas et de gauche à droite :

D.Philippot / R.Laplace / G.Laplace / JF.Pitollat / A.Fischer / JY.Mommer / M.Givel / K.Mermillod-Bontemps / L.Fournier / S.Marini / S.Moreno / D.Galliot / A.Percier / J.Dufrène / A.Da Silva

## été 2020

### SOMMAIRE

- Edito du maire
- Nouvelle équipe municipale
- Point Ecole
- Brèves

### AGENDA

- **Mardi 1<sup>er</sup> septembre** : Rentrée des Classes
- **Vendredi 18 septembre** : AG de l'APE
- **WE du 26 et 27 septembre** : Finale du Défi Nature Auvergne Rhône-Alpes
- **Samedi 17 octobre matinée** : Octobre ROSE
- **Samedi 17 octobre matinée** : Opération broyage
- **Mercredi 11 novembre matinée** : Commémoration Armistice 14/18

En raison des conditions sanitaires, notre fête du village n'aura pas lieu cet été, et le repas avec nos aînés reporté à une date ultérieure afin de préserver la santé des uns et des autres. A très vite !

### HORAIRES MAIRIE

#### Ouverture au public :

- Lundi : 13h30-17h
- Mercredi : 9h-12h
- Jeudi : 14h-19h30
- Vendredi : 9h-12h

### HORAIRES D'ÉTÉ DE LA DÉCHÈTERIE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Le samedi : 9h à 19h

**Nouveau** : Prévoir un justificatif de domicile sinon l'accès vous sera refusé

### URBANISME :

#### N'oubliez pas de remplir la Déclaration Attestant de l'Achèvement et de la Conformité des Travaux (DAACT)

Une fois les travaux réalisés à la suite d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable, la déclaration d'achèvement des travaux doit être adressée à la mairie, pour lui assurer que la réalisation est bien conforme aux dossiers déposés. Ce document, mal connu, sera nécessaire en cas de revente de votre maison. Les futurs acheteurs ou leurs notaires peuvent réclamer une DAACT pour s'assurer de la conformité des travaux. Une vente peut donc prendre du retard si le formulaire n'a pas été rempli et retourné en mairie. Ce formulaire est généralement fourni avec l'arrêté d'autorisation des travaux, et est téléchargeable sur le lien suivant : <https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/R1978>

## Point école

### Reprise de l'école post- confinement



Ceci a fait la une des médias pendant de nombreux jours et a représenté un véritable casse-tête pour tous, parents, enseignants et municipalités.

La mairie, propriétaire des locaux et responsable de leur entretien, a travaillé avec l'équipe enseignante afin d'assurer des conditions sanitaires optimales.

Réaménagement des locaux en respectant les distances et espaces requis, sens de circulation, séparation des espaces en fonction des niveaux, nettoyage et désinfection systématiques et réguliers, mise à disposition de produits, port obligatoire du masque dans l'enceinte de l'école : nous avons tout mis en œuvre pour permettre aux enfants et aux personnels de fréquenter l'école en toute sécurité.

Nous avons vu un allègement des normes sanitaires avec l'obligation de reprendre l'école pour tous au 22 juin. Nous ignorons encore quelles seront les modalités sanitaires pour septembre. Nous sommes rodés et parés si cela venait malheureusement à se reproduire.

Voici un aperçu des effectifs qui seront accueillis à Versonnex

Classe de Madame Borel : 29 élèves (22 PS / 7 MS)

Classe de Madame Besson : 24 élèves (17 CE2 / 7 CM1)

Classe de Madame Fulliquet : 25 élèves (7 CM1 / 18 CM2)

### Périscolaire

Les tarifs et horaires de la garderie, ainsi que ceux de la cantine restent inchangés :

Garderie

Matin : 2 €

Après-midi :

16h15-16h45 : gratuit

16h45-17h15 : 1,50€ ou 16h45-18h15 : 3 €

Repas

4,50 pour une commande normale

5,50 pour une commande hors délais

## A vos agendas !

Rendez-vous les samedi 26 et dimanche 27 septembre pour un week-end sportif et convivial. Pour la deuxième fois, l'association Verso Team organise la finale du Défi Nature Auvergne-Rhône- Alpes. Ces journées seront un joli moment de rencontre entre trois disciplines sportives :



l'équitation, le VTT, et la course à pied. Le samedi après-midi, nous pourrions accueillir les équipes venues de toute la région et leurs montures. Des petites épreuves «bonus» se dérouleront dans le cœur du village pour se poursuivre par une soirée repas animée.

Le dimanche, départ de la course qui se déroulera sous forme de relais. Les coureurs prendront le départ en mass start. Ambiance garantie. Les relais se feront au fur et à mesure de l'arrivée des participants avec les cavaliers puis les coureurs à pied.

Tout le monde peut s'inscrire, que ce soit en équipe, en individuel, voire même en biathlon et en triathlon pour les plus courageux. Un repas sera proposé avec la Poêle Géante qui nous réglera d'une tartiflette géante.

Pour tout renseignement : assoversoteam@gmail.com. Nous vous contacterons dans les meilleurs délais.

## La commune s'agrandit

### Le nombre de pelouses aussi...

Voici les règles à respecter pour que la tranquillité de tous soit assurée.

Le bruit porte atteinte à la santé de chacun et perturbe la tranquillité publique.

Les bruits de voisinage sont réglementés par le Code de la Santé Publique. Il s'agit de tous les bruits ne faisant pas l'objet d'une réglementation spécifique.

Le code de la santé publique distingue :

- Les bruits liés au comportement d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité (bruits provenant de chaînes hi-fi ; aboiements, appareils électroménagers ; de travaux ; de jardinage ou de bricolage) ;

- Les bruits provenant des activités (professionnelles, sportives, culturelles ou de loisir, organisées de façon habituelle)

- Les bruits provenant des chantiers.

Source : [https://www.bruit.fr/images/stories/pdf/guide\\_maire\\_bruits\\_voisinage.pdf](https://www.bruit.fr/images/stories/pdf/guide_maire_bruits_voisinage.pdf)

Pour la tranquillité de tous, l'arrêté préfectoral n°324 DDASS/2007 du 26 juillet 2007 prévoit des horaires autorisant les travaux (bricolage, jardinage) réalisés par des particuliers susceptibles de causer une gêne pour le voisinage :

- Du lundi au vendredi de 8h à 20h (à partir de 7h pour les professionnels)

- Le samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h ( De 7h à 20h pour les professionnels)

- Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

### Le nombre de nos compagnons domestiques aussi...

Nous remarquons une recrudescence des déjections animales sur l'espace public (Agorespace, bord des rues, pelouses publiques et privées, les abords de la salle des familles et de l'église, ...). Les maîtres de nos amis les animaux, sont priés de prendre leur disposition lors de leurs promenades quotidiennes, afin de laisser libre de toute pollution de déjection canine, les lieux de vie de la commune.

### La quantité de déchets aussi...

Le service de collecte des déchets dessert notre commune le vendredi matin. Afin de limiter les nuisances (odeurs, ...) auprès du voisinage, nous vous remercions de bien vouloir déposer vos déchets ménagers durant la journée du jeudi. Vous avez à votre disposition des bacs de tri (Emballages plastiques, cartonnettes, emballages en métal, verre, journaux, ...). En ce qui concerne les déchets verts (résidus de tontes, ...), les déchets encombrants (cartons, plaques de plâtre,...) la déchetterie de Rumilly (Broise) est à votre disposition.

### Le nombre de véhicules aussi...

La vitesse à Versonnex est limitée à 50 km/h, dans le centre de la commune, celle-ci est limitée à 30 km/h. Quoi qu'il arrive, en toute circonstance, vous devez être capable d'adapter votre vitesse, même pour les 2 roues. Nous comptons sur votre civisme pour rendre la vie de notre village agréable et reposante, comme l'est la vie à la campagne.

## Restriction de l'Eau



«Les beaux jours arrivent et nous avons tous envie d'arroser nos gazons afin qu'ils soient verdoyants, nous avons tous envie de remplir nos piscines afin de partager des moments de plaisir, nous avons tous envie de laver nos voitures à la maison parce que c'est moins cher et plus pratique. Arrêtons d'être égoïste et pensons à notre planète, à nos ressources limitées en eau, ces gestes sont à bannir. En effet, une fois encore, et ce malgré les grosses quantités de pluies tombées ces derniers jours, notre département a été placé en vigilance orange pour la sécheresse. Nous vous rappelons que l'Eau est une ressource essentielle et indispensable à la vie, et nous habitants de Versonnex, nous avons la chance de bénéficier d'une qualité d'eau exceptionnelle. Faisons tout pour la préserver»

C'est quand le puits est à sec, que l'on connaît le prix de l'Eau, selon un proverbe français.

## Brèves

### Cantine / Salle des Familles

Le permis de construire a été accordé début mars. La période de confinement a gelé les premiers appels d'offres qui vont débiter ces prochains jours.

Nous avons souhaité différer la démolition de la salle pour permettre à Verso team d'en profiter une dernière fois pour sa grosse manifestation de fin septembre.

Ceci nous donnera l'occasion de faire nos adieux à cette vieille dame de manière festive.

### Opération Broyage du 6 juin



Une action qui s'inscrit depuis plusieurs années sur la commune, à raison de deux passages du broyeur de la Communauté de Communes : en général un au printemps et un à l'automne.

Cette année, la Covid étant passée par là, le broyeur réservé initialement pour mars est finalement venu le 6/06 et a remporté un franc succès.

La période du confinement avec la fermeture de la déchetterie a laissé du temps pour la gestion des haies et c'est près de 100m<sup>3</sup> de branchages qui sont passés entre les mains de nos agents communaux, produisant 4 à 5 bennes agricoles de broyat.

Remerciements particulier à JC Buffet qui a accepté de récupérer le broyat en quantité cette fois !

RDV à l'automne !

### Le fleurissement des maisons



«Le temps des Fleurs...»

Après cette longue période de morosité, pourquoi ne pas mettre un peu de couleurs à nos extérieurs, pourquoi ne pas voir la vie en rose, en géraniums et pétunias. Nous vous proposons, juste pour le plaisir et pour le bonheur des yeux de fleurir vos allées, vos pas de portes, vos fenêtres et balcons. Alors, tous à vos jardinières et vos pots, afin de rendre notre village de Versonnex encore plus beau. »

### Composteurs

Une permanence composteurs était prévue ce printemps mais a été annulée en raison des événements. Les personnes intéressées par l'acquisition d'un composteur peuvent contacter le Service Prévention et Valorisation des Déchets à la Communauté de Communes : [dechets@rumilly-terredesa-voie.fr](mailto:dechets@rumilly-terredesa-voie.fr)

Tel : 04 50 01 86 91